

Le p'tit Fleurion

N° 55

AVRIL
2024

Edito du Maire

Chères Fleurionnes, chers Fleurions,



Nous venons de « boucler » le budget de la commune et nous pouvons vous annoncer que nos finances sont saines. Nous pouvons donc sereinement envisager de poursuivre les travaux que nous avons entrepris, tels que le lotissement du bourg, la salle du domaine,... et en démarrer de nouveaux comme, entres autres, la réfection de plusieurs voiries ou l'achat d'une table de ping-pong que nous installerons derrière

la garderie dès que le sol en enrobé sera fait...

Nous souhaitons aussi rénover la salle des fêtes (isolation, chauffage, peinture...)

Dans ce bulletin, nous vous parlons aussi de nos associations qui œuvrent pour nous divertir ou aider nos écoles. Nous vous remercions de les soutenir en participant selon vos possibilités.

Restant à votre écoute,

Bonne lecture

Bien cordialement

Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

Actualités	p. 2
Travaux	p. 3
Associations	p. 3-4
École / Jeunesse	p. 5-6
Informations	p. 7
Etat-civil / Agenda	p. 8

Contacter la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise - 50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr

Dimanche 9 juin 2024 : élections européennes

Les élections européennes permettent d'élire des députés européens : il y a **705 députés européens** dont **79 pour la France**. Leur rôle est de :

- voter le budget annuel de l'Europe
- valider les propositions de lois européennes
- exercer un contrôle politique sur les 27 pays membres de l'Union Européenne

Durée du mandat : 5 ans

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ?

Il faut 3 documents pour s'inscrire :

- une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité valide ou passeport ou permis de conduire ou carte vitale avec photo)
- une copie d'un justificatif de votre domicile (quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité...)
- Le formulaire d'inscription : formulaire 12669*02, complété. Téléchargeable sur internet : <https://www.service-public.fr>

ou demandé et rempli en mairie.

L'inscription sur la liste électorale pour les élections européennes doit se faire avant le 3 mai 2024.

Si vous déménagez dans une autre ville, vous devez faire une demande d'inscription sur la liste électorale de la nouvelle ville. Une fois inscrit sur la liste électorale, vous recevrez votre carte électorale à votre domicile.

Le jour de l'élection, vous devrez présenter au bureau de vote : votre pièce d'identité et votre carte électorale.

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez faire une procuration, c'est-à-dire : donner l'autorisation à une personne de confiance, habitant dans la même commune, de voter à votre place pour le candidat que vous avez choisi. La procuration se fait au commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie ou au tribunal judiciaire ou par internet : <https://www.maprocuration.gouv.fr>

PLUI



RAPPEL : le 14 décembre 2023 : arrêt du projet.

De janvier à avril 2024 inclus : consultation des personnes publiques associées (état, autorités environnementales, chambre consulaire, acteurs publics et CDPENAF).

Selon le retour de ces personnes, on entre ou non en période d'enquête publique qui durera 1 mois et sera vraisemblablement réalisée au cours du 2nd semestre 2024. Elle sera annoncée par voie d'affichage dans toutes les communes, dans la presse et sur les sites de Villedieu Intercom et celui de Fleury.

Toutes les personnes intéressées seront invitées à venir consulter les documents et échanger avec la commission d'enquête lors de permanences.

Le PLUI va fixer les règles de l'urbanisme et le projet de territoire jusqu'à 2035.

NOUVEAU

Casiers postaux



Vous avez peut-être remarqué, sur le parking Raymond Dupard, à côté du Lavomatic, ce bloc de casiers jaunes. Vous pourrez venir récupérer ou déposer vos colis postaux (Colissimo et Chronopost) selon vos disponibilités.

Boue sur la route



Vous faites des travaux et la météo pluvieuse transforme la terre en boue qui s'accroche à vos roues et se dépose sur la chaussée et la rend glissante...

ATTENTION !

Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident si la voirie n'est pas nettoyée !

Villedieu Intercom

Elue lors de la réunion plénière du 2 avril dernier, la nouvelle équipe de vice-présidents entoure Charly VARIN ré-élu à la tête de Villedieu Intercom suite à sa démission quelques semaines auparavant.



De gauche à droite : Nicolas GUILLAUME, Léon DOLLEY, Marina MULLER, Catherine BAZIN, Charly VARIN, Martine LEMOINE, Anne-Sophie BELLENGER, Bernard LEMASLE, Samuel PACEY, Daniel BIDET

La fibre, c'est quoi ?

La fibre est une technologie performante qui offre une connexion internet **5 à 50 fois plus rapide que l'ADSL** pour que tous, nous puissions bénéficier d'un réseau de qualité.

Vous pourrez alors regarder des films sur vos plateformes numériques en même temps que vos enfants jouent en ligne avec leurs amis ou suivre des réunions à distance sans problème de connexion !



Grâce à cette technologie, de nouveaux usages se développent afin de répondre à des besoins du quotidien tels que le télétravail, la télémedecine,...

OÙ EN SOMMES-NOUS À FLEURY?

Encore un peu de patience !

Au 28/02/24, Manche Numérique annonce une ouverture commerciale prévue au 2^{ème} semestre 2025.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site : <https://manchenumerique.fr>

Travaux

Lotissement du bourg

Lors de la réunion de conseil municipal du 27 mars dernier, les membres du conseil ont fixé le **prix de vente des terrains à 64 € TTC le m²**.



Lotissement de l'étang

En raison d'un incendie survenu à la raffinerie du Havre, le 11 mars dernier, l'entreprise GATP rencontre actuellement des difficultés d'approvisionnement en bitume. En conséquence, **la finition de la voirie du lotissement prévue fin mars est reportée**. Nous vous informerons du nouveau délai de ce chantier dès que possible.

Éclairage sur parking Raymond Dupard : un projet imminent

Sécurité oblige, notamment celle des enfants qui attendent le bus, **un lampadaire va être installé sur le parking Raymond DUPARD pour la rentrée scolaire de septembre 2024**.

Citernes dans le cimetière

Fleury se veut résolument responsable, c'est pourquoi, nous avons décidé de récupérer l'eau des gouttières de l'église en installant **une citerne côté nord et une autre côté sud**. Nous pourrons ainsi arrêter, aux beaux jours, l'alimentation du robinet situé près du portillon et puiser dans ces réserves. **Préservez l'eau, cette richesse n'est pas inépuisable !**

Terrain de tennis

Le grillage entourant le terrain de tennis étant vétuste, il a été décidé de le changer et que les travaux seront réalisés par l'entreprise **CONCEPT PAYSAGE SOURDIN** pour un coût de **3567 € TTC**.

Association : Club du 3^{ème} âge

Samedi 16 mars :

Le club du 3^{ème} âge a organisé, le samedi 16 mars dernier midi, à la salle des fêtes de FLEURY, **un repas, ouvert à tous**, avec au choix « choucroute de la mer » ou « jambon à l'os » (apéritif, fromage, dessert et café compris) pour un prix de 18 € par adulte et de 8 € par enfant.

150 personnes se sont régalingées dans une bonne ambiance.



AGENDA du club

Samedi 20 avril midi :
repas de printemps du Club

Samedi 25 mai soir 20 h et dimanche 26 mai après-midi à partir de midi :
loto (salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles)

Samedi 14 décembre midi :
repas de Noël du Club

Association des parents d'élèves

17 février : Boom déguisée

C'était une grande première proposée par la nouvelle équipe de l'APE !

70 enfants ont répondu présents et beaucoup de parents se sont mobilisés pour surveiller ces fêtards ! Outre la satisfaction des enfants, ce moment a été, pour les parents et les membres de l'association, un temps de rencontres et d'échanges.

La boom des grands qui a eu lieu de 14 h 30 à 15 h 30 a été suivie d'un goûter de 15 h 30 à 16 h puis de la boom des petits de 16 h à 17 h.

Les membres de l'APE adressent **UN GRAND MERCI** aux parents bénévoles qui ont surveillé, préparé des gâteaux ou aidé au rangement.

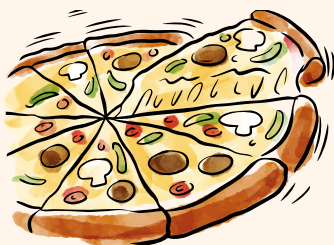


22 mars : Vente de pizzas

Un beau succès pour cette opération :

136 pizzas vendues.

Merci au KIOSQUE A PIZZAS pour leur service.



AGENDA de l'APE



26 mai : tournoi de pétanque

23 juin : Kermesse

Association : Comité des Fêtes

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le vendredi 16 février, il a été décidé :

- ▶ la suppression de l'apéro-concert (fête de la musique)
- ▶ et de proposer une « **NOUVELLE VERSION** » de la fête communale du 15 août avec :
 - **18h00** : messe avec distribution du pain bénit
 - **19h30** : repas sous chapiteau
 - **23h00** : feu d'artifice
 - **23h30** : bal

ENEZ nombreux...

AGENDA du comité



02 juin : brocante

15 août : fête communale

28 septembre : moules-frites

11 octobre : repas des bénévoles

7 décembre :
montage des illuminations

4 janvier :
démontage des illuminations

CONCOURS des petits champions de la lecture

Chaque année, depuis 2021, Anne-Charlotte FOUILLEUL, inscrit sa classe de CM au traditionnel concours des petits champions de la lecture. C'est une expérience attendue par ses élèves car ils savent qu'ils vont y participer et pour la plupart le challenge les motive bien.



Ce concours se déroule en 4 étapes.

La première concerne la « finale école ».

Tout d'abord chaque élève doit choisir un livre. Ce choix est libre mais l'enseignante essaie de les orienter vers des lectures de leurs âges et que celles-ci ne soient pas trop simples.

Ensuite, ils doivent choisir un passage à lire à voix haute, ils ne doivent pas dépasser 3 minutes.

Pendant, plusieurs semaines, ils s'entraînent à la maison et en classe, sur des moments dédiés. L'objectif de leur préparation, est de lire fluidement, en respectant la ponctuation et en essayant de mettre l'intonation. Un exercice qui peut s'avérer difficile pour des élèves de CM1-CM2. Ils doivent aussi préparer une petite présentation de leur livre choisi (auteur, illustrateur, édition et un petit résumé).

Puis le jour J arrive, jour où chacun devra lire son passage devant les autres et devant deux personnes « jurys ». Les jurys, à l'aide d'une grille d'évaluation ont

pour mission d'écouter la lecture de tous les élèves, de prêter attention à la technique (articulation, rythme et fluidité, respect de la ponctuation et des liaisons, respiration), à la posture (placement de la voix et du corps) et aussi à la capacité de transmettre les émotions. Le lauréat de la classe ira ensuite participer à la finale départementale, puis régionale et pour terminer nationale du concours des petits champions de la lecture.

Ce concours, qui peut engendrer un certain stress pour les élèves, est aussi une **expérience enrichissante** où chacun va s'engager dans un travail où il devra **développer la confiance en soi et la lecture plaisir**.



Cette année, **Robin LEBEHOT, élève de CM2** est notre **petit champion de lecture**. Il est allé mercredi 27 mars participer à l'étape départementale à Tessenay-sur-Vire. **Il a fini 3^{ème} sur 21. BRAVO !!!**

La flamme olympique

Le vendredi 31 mai 2024, la flamme olympique passera dans Villedieu-les-Poêles de 16h25 à 16h45.

Le départ se fera du centre aquatique, se dirigera vers l'hôpital pour monter la Rue Jean Gasté, descendra les rues Général Huard, Carnot, la place de la République avec une arrivée au rond-point de la rue du Général de Gaulle.

Toutes les écoles du territoire sont invitées à y participer.



Les 3 classes (de la Toute Petite Section au CP) de l'école des pensées découvrent la boulangerie le 23 janvier 2024



C'est devant des enfants très attentifs et captivés que **Léa, élève en terminale baccalauréat professionnel de la MFR de Percy, en stage à la boulangerie ALLAIRE, a expliqué, avec l'aide de son patron, le métier de boulanger.** Elle leur a fait découvrir le fournil avec les différentes machines qui le composent et les ingrédients pour la fabrication des croissants, pains au chocolat... Les élèves et leurs enseignantes ont pu **mettre la main à la pâte et fabriquer quelques viennoiseries.**

Pour récompenser les petits apprentis, Pascal et Léa leur ont offert un morceau de pain et une barre de chocolat.

Lors d'une séance ultérieure, **Léa a montré à ce jeune public comment faire du pain.**



Merci à Charline et à Pascal ALLAIRE d'avoir permis à Léa de réaliser ce beau projet !

LE SNU : une expérience unique pour votre enfant

Les Caisses d'Allocations Familiales soutiennent le développement d'actions favorisant l'autonomie des jeunes. A ce titre, elles participent à la promotion du **Service National Universel (SNU)** aux côtés du Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques.

LE SNU, qu'est-ce que c'est ?

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans, quelle que soit leur situation (scolarisé, en

apprentissage, en formation, en établissement médico-social, ...).

Gratuit et compatible avec la scolarité, le SNU offre la possibilité à votre enfant de vivre une expérience de vie collective qui lui permettra de se rendre utile aux autres, de créer des liens forts, de développer sa culture de l'engagement et, plus généralement, de gagner confiance en lui. **Cette expérience pourra être valorisée sur « Parcoursup » ainsi que sur le CV de votre enfant.**

Votre enfant est intéressé pour vivre cette expérience citoyenne ?

Rendez-vous sur www.snu.gouv.fr pour de plus amples renseignements sur le déroulement, les dates et procéder à son inscription.

#SNU2024
POUR MOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA FRANCE.

Rejoignez votre équipe
du Service national universel :
snu.gouv.fr

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux !

Location salle polyvalente : nouveau tarif

Lors de la réunion de conseil municipal du mercredi 7 février 2024, il a été décidé de procéder à la modification des **tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} mars 2024** :

Vin d'honneur, vente/exposition, assemblée générale (avec verres)	50 €
Forfait week-end (du vendredi soir au dimanche soir)	150 €
Cérémonie mariage	80 €
Location vaisselle	1,10 € par pers.
Electricité	0,25 €/kWh
Forfait déchets (lorsque le locataire laisse les déchets sur place, correctement triés et mis en sac)	40 €
Associations fleurionnes (sous réserve que la salle ne soit pas louée le même jour)	Gratuit

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- un acompte de 50 % du montant de la location sera demandé **pour la réservation**
- **vaisselle louée rendue cassée** (assiettes, verres, couverts) : 3 €
- **casse sur autre vaisselle ou mobilier** : tarif selon catalogue

Atelier « Initiation au numérique »

Depuis ces 15 dernières années, le numérique est devenu incontournable dans notre vie quotidienne. De nouveaux services se développent rapidement, certaines démarches administratives indispensables se font désormais uniquement via Internet, les relations intergénérationnelles sont devenues dématérialisées en raison de l'éloignement géographique des uns et des autres...

Il est indispensable de permettre au plus grand nombre de seniors de se former à l'utilisation du numérique. **Seniors** - aucune connaissance en informatique requise - **débutants**

L'action se compose de **8 séances de 2 heures - groupe de 6 à 10 personnes** (tablettes fournies) :

- **1^{ère} séance « Prendre en main la tablette »** : sensibiliser à la culture du tactile, découvrir le bureau et des principales icônes...
- **2^{ème} séance « Maîtriser le tactile et la saisie de texte »** : écrire et envoyer un mail, joindre un fichier...
- **3^{ème} séance « Découvrir internet »** : se connecter au wifi, rechercher sur le web...
- **4^{ème} séance « Photos et vidéos »** : prendre une photo, enregistrer une vidéo, consulter et organiser sa galerie d'images
- **5^{ème} séance « Télécharger des applications ludiques et pratiques »** : rechercher et comparer les applications, télécharger une application



- **6^{ème} séance « Découvrir Skype ou WhatsApp »** : passer un appel audio, un appel vidéo, envoyer une photo ou une vidéo dans un message
- **7^{ème} séance « Communiquer avec les réseaux sociaux »** : découvrir Facebook, Snapchat, Twitter, Instagram
- **8^{ème} séance « Mise en situation des acquis »** : créer un compte Happyvisio

Ces ateliers se déroulent dans une salle équipée d'une connexion WIFI. Une **tablette** programmée par participant sera **fournie par le prestataire**.

Gratuit pour les participants

DATES POUR FLEURY :

les lundis de 09h45 à 11h45 à la mairie :
10/06, 17/06, 24/06, 01/07, 08/07, 15/07, 22/07 et 29/07

Etat Civil

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents et la bienvenue à :

Alba MAUCORPS, le 23 février

Pio BATTEUR, le 28 février

Louis GRENTE, le 20 mars

MARIAGE

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes mariés :



Mélinna CORDIER et
François LEBLATIER,
le samedi 6 avril

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

Christiane GALLIEN née HOCQUINE,
le 10 février

Samir FREDJ, le 16 mars

Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile !

Cette **obligation légale** est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.



Agenda (hors associations)

27-28 avril >>

Salon du Bien-Être et de l'Harmonie



Dimanche 9 juin >> élections européennes

Samedi 16 novembre >> repas des aînés

Rentrée scolaire 2024-2025 : pré-inscriptions et inscriptions



Les **pré-inscriptions pour les nouveaux élèves** des classes de maternelle et de CP scolarisés à Fleury se font à la mairie de Fleury aux horaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Les parents doivent se munir des copies :

- du **livret de famille** en intégralité
- de la **page des vaccins** du carnet de santé de l'enfant
- d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

L'**inscription définitive de l'enfant** se fera ensuite auprès de la Directrice de l'école, Madame Mathilde BERNIER, sur rendez-vous.

La date de la **prochaine rentrée scolaire** est le **2 septembre 2024**.

Pour les enfants de moins de 3 ans, la rentrée pourra se faire à une autre date que septembre.

AIDEZ-NOUS !
Mettez vos noms sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

